

Élection 2024 : Avancer l'égalité au Nouveau-Brunswick

À propos du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick est un organisme public indépendant d'étude et de consultation, traitant les domaines ou questions qui revêtent une importance, présentent un intérêt ou sont source de préoccupation pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle. Ses objectifs sont les suivants :

- a) être un organisme indépendant qui fournit au ministre des conseils sur les questions qui revêtent une importance pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- b) attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions qui intéressent et préoccupent les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- c) inclure et mobiliser les femmes d'identités, d'expériences et de communautés diverses, les groupes de femmes et la société en général;
- d) agir de façon stratégique et fournir des conseils sur les questions d'actualité et d'avenir;
- e) représenter les femmes du Nouveau-Brunswick.

En visant l'atteinte de ces objectifs, le Conseil peut mener ou faire faire des recherches et publier les rapports, les études et les recommandations. Les travaux du Conseil sont dirigés par des membres bénévoles nommées, représentant des organisations ou siégeant à titre individuel. Le Conseil mène ses activités avec un petit effectif.

Élection 2024

En période d'élections générales provinciales, le débat public sur l'égalité des genres est souvent relégué à l'arrière-plan. On a tendance à n'aborder qu'un petit nombre d'enjeux, et généralement de manière superficielle. Le débat public a aussi tendance à graviter autour d'enjeux qui, dans le passé, étaient considérés comme source de division et de clivage et qui seront encore probablement présentées comme tels aujourd'hui.

Cette tendance n'est pas sans conséquence, elle perpétue l'idée que l'égalité des genres ne doit faire l'objet d'une discussion qu'en regard de certains enjeux. Elle occulte le fait que de nombreux enjeux en la matière ont fait l'objet d'un véritable consensus progressiste.

Les engagements électoraux pris par les partis en matière d'égalité des genres (et le débat public qu'ils suscitent) suivent également une tendance qui peut entraîner des répercussions négatives. Les engagements ont tendance à présenter des solutions ciblées basées sur le traitement des enjeux d'égalité des genres comme si elles étaient autonomes et simplistes. Ce type de solution peut être utile pour quelques enjeux; le problème est que les partis, les gouvernements et le public peuvent favoriser ces solutions et les « gains rapides » qu'elles peuvent sembler apporter. Cette approche est limitée, puisque plusieurs enjeux exigent un changement global et transformateur pour remédier aux préjudices actuels, tout en s'attaquant aux causes fondamentales. Il est également nécessaire de travailler simultanément sur plusieurs enjeux, car elles sont toutes interdépendantes et se renforcent mutuellement.

Aucun de ces tendances, idées ou préjugés n'est vraiment propre aux périodes électorales. Elles peuvent néanmoins être plus marquées et devenir plus évidentes durant celles-ci. Ce qui pourrait susciter le désir de les dénoncer par les gens qui perçoivent une disparité entre les inégalités persistantes et la démocratie. Ainsi, les périodes électorales peuvent être l'occasion de briser le statu quo et de créer des attentes quant à l'importance que le prochain gouvernement accordera à l'égalité des genres après les élections.

Il est important de créer ces attentes, car les politiques publiques (c'est-à-dire les politiques, les lois, les programmes, les initiatives, les budgets, etc. du gouvernement) constituent un outil essentiel de l'avancement d'égalité des genres. L'inégalité des genres et les autres formes d'inégalité qui la recourent (racisme, capacitisme, pauvreté, etc.) sont plus qu'une question de préjugés et de discrimination personnels; elles sont ancrées dans nos systèmes, nos structures et nos institutions qui les perpétuent. Ces inégalités étant si profondément ancrées, le gouvernement joue un rôle critique de mettre en place des politiques publiques pour y remédier.

L'objectif du présent document est donc de mettre des renseignements et des recommandations à la disposition de la population de la province qui lui serviront à élargir et à approfondir le débat sur l'égalité durant la période électorale, et pour le futur. Il présente une liste d'enjeux liés à l'égalité sur lesquels le Conseil des femmes a travaillé au cours des dix dernières années et qu'il convient d'aborder dans le

contexte de politiques publiques. Il propose aussi des recommandations sur la manière de s'assurer que les politiques publiques sont équitables, efficaces et fondées sur des données probantes.

Enjeux

Soins de santé

- Améliorer l'accès aux soins de santé primaires. Le processus d'amélioration doit tenir compte du fait que l'accès irrégulier aux fournisseurs·euses de soins de santé primaires affecte certaines populations plus que d'autres. Par exemple, les femmes handicapées risquent davantage d'être victimes de violence fondée sur le genre et plusieurs ont des besoins de santé plus complexes. Par conséquent, il est particulièrement néfaste pour cette population d'avoir des liens avec différents fournisseurs·euses de soins primaires plutôt qu'avec une équipe avec laquelle elles ont une relation de confiance et qui connaît leur histoire. Lorsque de plus en plus de gens auront recours aux services de fournisseurs·euses de soins primaires, il faudrait donner la priorité à ces populations.
- Accroître l'accès aux avortements chirurgicaux financés par l'État. Il faut réviser l'alinéa a.1) de l'annexe 2 du *Règlement 84-20* pour permettre de facturer à la Direction de l'assurance-maladie les avortements chirurgicaux (et les échographies connexes) pratiqués hors d'un hôpital. Il faut aussi accroître la capacité et la disponibilité régionales des avortements chirurgicaux dans les établissements gérés par les régies régionales de la santé. De plus amples informations sur l'historique du règlement sont disponibles dans un [article sur notre blog](#) (veuillez noter que depuis la publication de cet article, la Clinique 554 a fermé ses portes).
- Renforcer la capacité du site de démonstration des services de sages-femmes à Fredericton et en faire un établissement permanent. Étendre les services des sages-femmes à l'ensemble de la province.
- Traiter les troubles de l'usage d'une substance (TUS) au moyen de politiques publiques fondées sur des données probantes et sur l'équité. Investir dans l'infrastructure sociale qui traite les causes profondes des TUS. Le traitement involontaire ne doit pas être considéré comme une politique publique. De plus amples renseignements sont accessibles dans nos [commentaires sur la proposition de la Loi sur l'intervention humanitaire](#).

2ELGBTQQIA+

- Reconnaître la discrimination et la violence dont la communauté 2ELGBTQQIA+ est victime et reconnaître que la mésinformation, la désinformation, de même que les théories du complot et l'idéologie de l'extrême droite sont à l'origine d'une grande partie du backlash anti-2ELGBTQQIA+. De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire sur l'augmentation des activités anti-2ELGBTQQIA+ organisées au Nouveau-Brunswick](#).

- Revoir la Politique 713 (la politique du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre à l'école et dans le contexte d'activités scolaires) pour rétablir et renforcer les protections des élèves transgenres dans le système scolaire public. De plus amples renseignements sur cette politique sont accessibles dans les déclarations de notre directrice générale et nos coprésidentes en [mai](#) et en [juin](#) 2023, ainsi que notre [mémoire présenté au Défenseur des enfants et des jeunes](#).

Racisme

- Fournir une réponse publique officielle au [Rapport final de la commissaire sur le racisme systémique](#).
- Créer des structures dans la fonction publique ayant pour mandat la lutte contre le racisme systémique et les doter des ressources nécessaires. L'équité raciale et la lutte contre le racisme doit être le cadre directeur. De plus amples renseignements sur les mesures d'équité dans la fonction publique (à savoir les mesures en place et celles qui doivent être adoptées) sont accessibles dans notre [mémoire présenté à la commissaire sur le racisme systémique](#).
- Établir une relation de travail respectueuse axée sur la réconciliation avec les Premières Nations, les communautés des Premières Nations et les Autochtones au Nouveau-Brunswick.
- Supprimer la directive interdisant aux membres du personnel du gouvernement de faire des reconnaissances du territoire qui affirment que les territoires des Wolastoqiyik, des Mi'kmaq et des Peskotomuhkatiyik ne sont ni cédés ni abandonnés. De plus amples renseignements sur l'effet dévastateur de ces directives sont accessibles dans notre [communiqué à ce sujet](#).
- Suivant les demandes des dirigeant·es Wolastoqey et Mi'kmaw, commander une enquête publique dirigée par des Autochtones sur le racisme systémique à leur égard au Nouveau-Brunswick.

Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- Mener des recherches sur la qualité des services de garderies éducatives dans la province pour mieux définir le futur du secteur. Ces recherches devraient déterminer s'il existe des différences de qualité de services entre les établissements à but lucratif et à but non-lucratif; selon le curriculum utilisé (anglais ou français); le fait que les enfants et les familles sont racisées, membres de la communauté 2ELGBTQQIA+, Autochtones, des personnes handicapées, etc. ou non; les régions; le milieu (urbain ou rural) et en fonction d'une combinaison de ces facteurs. De plus amples renseignements sur les raisons pour lesquelles ces recherches sont nécessaires sont accessibles dans notre [mémoire sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Nouveau-Brunswick de 2022](#).

- Améliorer la rémunération, l'accès aux avantages sociaux (y compris les régimes de soins de santé et les pensions) et les conditions de travail du personnel d'éducation de la petite enfance.

Sécurité économique et protection de l'emploi

- Aborder la réduction de la pauvreté comme un enjeu systémique et structurel. Définir des mesures prioritaires concrètes relativement à cet enjeu pour engendrer des changements systémiques et structurels par la voie de politiques publiques. De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire présenté à la Société d'inclusion économique et sociale de 2024](#).
- Définir des motifs et des objectifs politiques cohérents pour le taux de salaire minimum. Si l'objectif du salaire minimum est que les personnes qui travaillent à temps plein ne vivent pas dans la pauvreté, ce taux doit correspondre à un salaire de subsistance; si ce n'est pas l'objectif, le gouvernement doit alors renforcer ses filets de sécurité sociale en conséquence. De plus amples renseignements sur le salaire minimum sont accessibles dans notre [mémoire présenté à la Société d'inclusion économique et sociale de 2024](#) et notre [mémoire concernant l'examen législatif du salaire minimum 2022](#).
- Légiférer sur l'équité salariale dans le secteur privé.
- Modifier la *Loi sur les normes d'emploi* afin d'offrir des congés de maladie payés et d'augmenter les congés de maladie non payés en cas d'accident ou de maladie de longue durée. De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire de 2023 sur le congé de maladie dans la Loi sur les normes d'emploi](#).
- Modifier la *Loi sur les normes d'emploi* afin de protéger les personnes qui exécutent un travail domestique dans les résidences privées (en particulier pour le travail qui n'est pas occasionnel). De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire de 2016 sur la Loi sur les normes d'emploi](#).

Soins non rémunérés

- S'assurer que les stratégies qui abordent des dossiers comme la pauvreté, le vieillissement de la population et les pressions accrues sur les systèmes de soins de santé n'augmentent pas le fardeau du travail non payé sur les communautés, les familles et les individus – un travail dont la gestion et l'exécution incomberont de manière disproportionnée aux femmes.
- Offrir des mesures de soutien concrètes aux personnes aidantes non rémunérées. Ces mesures pourraient prendre la forme d'investissements accrus dans des services de répit et d'autres programmes de soutien, ainsi que par la prise en charge des frais de déplacement et autres coûts.

Violence

- Accorder un financement de base stable, continu et adéquat aux organisations communautaires qui offrent des services spécialisés aux victimes et aux personnes survivantes de violence sexuelle, de violence entre partenaires intimes, de violence familiale et de violence conjugale.
- Bonifier la rémunération, l'accès aux avantages sociaux (y compris les régimes de soins de santé et les pensions) et les conditions de travail de la main-d'œuvre du secteur de la violence fondée sur le genre.
- Renouer le dialogue avec le secteur de la violence fondée sur le genre et les autres personnes concernées au sujet de la mise en œuvre du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#). De plus amples informations sur la violence fondée sur le genre au Nouveau-Brunswick et le plan d'action national sont disponibles dans un [article sur notre blogue](#) (veuillez noter que depuis la publication de cet article, l'accord du plan d'action a été signé).

Les femmes en politique

- Donner suite aux recommandations du [deuxième rapport](#) du Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée sur l'augmentation du nombre de femmes qui siègent comme députées à l'Assemblée législative. Ces travaux doivent tenir compte du fait que le contexte a changé depuis le dépôt du rapport et que la consultation de certain·es expert·es pourrait s'avérer de nouveau nécessaire. Un tableau qui démontre la répartition par sexe des personnes qui se sont portées candidates et de celles qui ont été élues aux élections générales provinciales depuis 1982 [est accessible ici](#).

Meilleures décisions

- Entamer les processus de prise de décisions, d'élaboration de politiques et la préparation de budgets d'une manière qui est fondées sur des données probantes et sur l'équité. Cela exigera de la cocréation, un accès à des données mieux ventilées, une compréhension et une valorisation des données qualitatives, l'élaboration de normes ou de principes de rigueur et d'éthique pour les consultations et la mobilisation du public, la recherche d'expertise auprès de diverses sources, y compris les personnes ayant une expérience vécue, les fournisseurs·euses de services communautaires et les chercheurs·euses. De plus amples renseignements sur cette approche sur l'élaboration des politiques sont accessibles dans notre [mémoire pour la consultation prébudgétaire 2023-2024](#).
- S'assurer que l'analyse comparative selon le genre plus (ACG+) entre systématiquement dans l'élaboration des politiques. L'ACG+ est un outil qui sert à évaluer quels effets les politiques, programmes et projets peuvent avoir sur certaines tranches de la population comparativement à d'autres. L'outil ne s'arrête pas aux aspects de sexe et de genre, il prend en considération les facteurs croisés qui forment les expériences personnelles, soit l'âge, la situation résidentielle, le fait

d'être racisé·e, l'ethnicité, la culture, la capacité et la langue. Il s'agit d'un élément essentiel de l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes, équitables et efficaces. De plus amples renseignements sur l'ACG+ sont accessibles dans notre [mémoire pour la consultation prébudgétaire 2023-2024](#).

- S'engager envers la cocréation dans l'élaboration des politiques. La cocréation consiste à faire participer les personnes et les collectivités touchées par une situation donnée au processus de définition du problème, de conception de solutions pour le régler, et à la mise au point d'une méthode d'évaluation des résultats. Il s'agit d'une approche ancrée dans le partage du pouvoir et qui oblige les gens responsables de décisions à faire preuve d'humilité. De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire sur la cocréation](#).
- Tenir compte de la dette et des déficits sociaux de la même façon que les déficits fiscaux et les déficits liés à l'infrastructure. Les déficits sociaux représentent l'écart entre les services dont les gens ont besoin et ceux à leur disposition. Tout comme les déficits budgétaires, les déficits sociaux ne disparaissent pas simplement en début d'année; ils se transforment plutôt en une dette qui porte intérêt. L'intérêt prend la forme de problèmes qui deviennent plus enracinés et complexes, dans la vie des personnes et dans les questions de politique publique. De plus amples renseignements sont accessibles dans notre [mémoire sur la dette et les déficits sociaux](#).